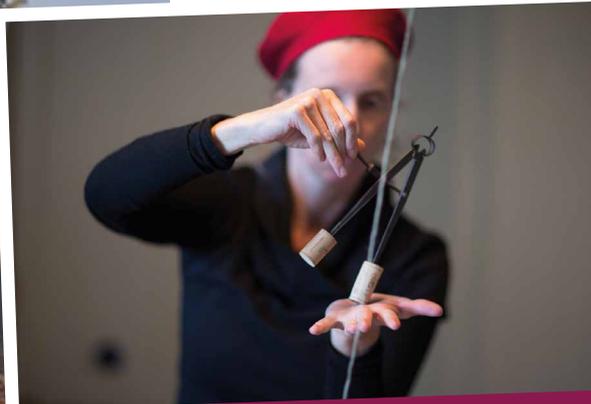


les nouvelles du

PELLERIN

Votre **lien** avec l'**info municipale**



BOUGER



AU QUOTIDIEN

DOSSIER
**LA MAIRIE
ANNEXE
LABELLISÉE**



**France
services**



GRANDIR



RETOUR EN IMAGES

4/5

DOSSIER
LA MAIRIE ANNEXE
LABELLISÉE FRANCE
SERVICES

6/9

LE PELLERIN SOLIDAIRE...

10

AU QUOTIDIEN...

11/18

PARTICIPER

18

LIBRE EXPRESSION

19

GRANDIR...

20

CONSOMMER LOCAL...

21/23

BOUGER...

24/25

IL ETAIT UNE FOIS...

26

AGENDA

27



les nouvelles du **PELLERIN**

Directeur de la publication : François de Laujardière, Maire.
Rédacteur en chef : Paul Brounais, adjoint au Maire.
Conception, réalisation, photos : Stéphanie Bodinier.
Rédaction : Stéphanie Bodinier, François de Laujardière.
Crédits photos : Archives municipales, Adobestock, Paul Brounais, Alain Paulhac / K-Conseil, Grégory Criteau, Nolwenn Cointo / - Cie du monde entier, Emmanuel Bourgeau, Bettina Chantreux.
Impression : Offset 5, Rezé. Ce magazine est imprimé sur du papier 100% recyclé et en encres végétales.
Diffusion : Herbauges distribution.
Bimestriel. Tirage : 2800 exemplaires.
Dépôt légal : À parution.



Vous souhaitez publier dans le magazine municipal ?

Pour une publication dans le prochain magazine municipal «Les Nouvelles du Pellerin», merci d'en faire la demande auprès du service communication de la ville à l'adresse info@ville-lepellerin.fr ou au 02 40 97 58 93.



Francis de launferrière
Chers concitoyens

L'union fait la force !

Cette devise nationale de plusieurs pays s'adapte également à des territoires plus petits. En effet, au niveau du Pôle Sud-Ouest de Nantes Métropole (Brains, Saint-Léger-les-Vignes, Bouaye, Bouguenais, Saint-Aignan-de-Grandlieu, La Montagne, Saint-Jean-de-Boiseau et Le Pellerin), des actions communes font bouger les lignes.

Dès le début de ce mandat, un courrier au Préfet demandant **un renfort d'effectifs de Gendarmerie** a été signé par les sept Maires du Pôle Sud-Ouest, permettant ainsi la création d'un nouveau poste à la brigade du Pellerin.

Cette année, **le Relais assistants maternels intercommunal** (récemment devenu le Relais Petite Enfance par décision réglementaire), qui réunissait déjà les communes de Saint-Jean-de-Boiseau et du Pellerin, a accueilli la commune de La Montagne.

Dernièrement, tous les maires du Pôle Sud-Ouest ont signé un courrier à destination des chefs d'entreprises et des acteurs économiques du territoire afin de les **sensibiliser à l'accueil des collégiens de 3^{ème}** devant effectuer un stage de découverte en fin d'année scolaire.

Actuellement, nous réfléchissons à la **potentielle création d'une piscine intercommunale**. Bien évidemment, nous n'en sommes qu'aux prémices du projet et recherchons des subventions métropolitaines, départementales, régionales... pour le fonctionnement, l'investissement et le transport des élèves.

Pour finir, le dernier dossier ouvert concerne **le montant des attributions des compensations financières négatives à la métropole, pour quelques communes**. Ce dernier, qui a été fixé en 2001 par la «Commission locale d'évaluation des transferts de charges» lors des transferts de compétence à Nantes métropole, résultait à l'époque de l'écart budgétaire entre ce qu'apportait, en valeur, l'agglomération à une Commune et ce qu'apportait la Commune à Nantes métropole.

UN PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE OPÉRATIONNEL

Samedi 2 octobre au soir, sur demande de la Préfecture, face aux très fortes précipitations attendues dans la nuit, plaçant le département en alerte rouge «risques pluie et inondations», **le Maire du Pellerin a du déclencher le Plan communal de sauvegarde pour anticiper tout incident pouvant survenir dans la ville.**

Outil permettant de planifier les actions des acteurs communaux de la gestion du risque en cas d'événements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires, le Plan communal de sauvegarde a ainsi été déclenché samedi 2 octobre au soir.

Le Maire, quelques élus d'astreinte et les agents de divers services communaux (direction, technique, police municipale, communication) se sont donc réunis en Mairie pour pouvoir intervenir immédiatement.

Par ailleurs, une seule intervention des pompiers a eu lieu pendant la nuit et aucun dégât humain ou matériel n'a été heureusement à déplorer.

Au Pellerin, cela concernait principalement les projets de création, d'aménagement et d'entretien de voirie, la taxe professionnelle, le matériel, le personnel, etc.

En 2021, 945 000 €, soit 0.15% des recettes de fonctionnement de la métropole, sont versés à Nantes métropole par les communes de l'agglomération au titre des attributions financières négatives. Le nouveau pacte financier, en cours de négociation, pourrait donc intégrer la suppression de ces attributions de compensation sans pour autant impacter l'équilibre budgétaire métropolitain.

Une annulation ne serait-elle donc pas envisageable pour donner plus de marges de manœuvre budgétaire au Pellerin, qui reverse chaque année la somme de 210 015 € à la métropole, soit **plus de 5 millions d'euros depuis 2001** ?...

Francis de launferrière

RETOUR EN IMAGES ...



1



2



5



6



1 - Samedi 4 septembre, vous avez été nombreux à venir à la rencontre de la trentaine d'associations présentes à l'espace René-Cassin, à l'occasion du **forum des associations 2021**.

2 - Dimanche 5 septembre a fait place à un joli retour dans le temps avec une belle **exposition de vieilles voitures** au bord du canal de la Martinière, organisée notamment par l'Association Pellerinaise de Véhicules Rétros (APVR).

3 - Vendredi 10 septembre, c'est à coup de feutres que les dessinateurs Frédéric Coicault et Guillaume Néel se sont affrontés lors de la **«battle* de BD»** organisée par l'association les journées de la BD. Un duel graphique de haut niveau impossible à départager!

* Bataille

4 - Samedi 11 septembre, près de 130 spectateurs se sont confortablement installés sur l'herbe du terrain sud de l'espace Cassin pour faire **l'école**

buissonnière avec Totoche (François Cluzet) et le jeune Paul (Jean Scandel), lors de la séance de cinéma de plein air organisée par la Ville.

5 - Samedi 18 septembre, c'est en toute convivialité qu'a été inaugurée, en présence d'élus de la ville, la sympathique fresque réalisée, dans le jardin de l'hôpital de jour **Les Pibales**, par l'artiste ADOR, avec la participation des patients et du personnel soignants.



3



7



9



4



8



10

6 - Samedi 18 septembre, un peu plus de 36 kg de déchets sauvages, dont beaucoup de mégots, ont été collectés sur les bords de Loire lors de la matinée **World CleanUp day***. Un grand merci à l'ensemble des participants !

* Journée mondiale de nettoyage de la planète

7 - Samedi 18 septembre, un **nouveau chevalet touristique** réalisé à l'initiative de l'association Autrefois Le Pellerin a été **inauguré à l'entrée de Bikini**. Ce dernier, qui conte l'histoire du batardeau

construit en 1944 pour renflouer 9 navires sabordés cette même année par les Allemands en retraite, marque l'entrée d'un nouveau sentier menant aux vestiges de l'Antarktis.

8 - Samedi 25 septembre, c'est dans la bonne humeur et dans la convivialité que la Municipalité et les membres de l'Association Pellerinaise de Véhicules Rétros (APVR) ont accueilli les nouveaux Pellerinais lors de l'accueil des nouveaux habitants.

9 - Du 14 septembre au 6 octobre, le retour de jolis spectacles d'artistes locaux a animé les jardins de la médiathèque du Pellerin à l'occasion de la manifestation Bibliothèques en fête.

10 - Mercredi 6 octobre, Elus, agents, professeurs, partenaires et représentants de parents d'élèves se sont réunis pour inaugurer la nouvelle école de l'Hermitage. L'occasion pour nos élus d'inaugurer aussi l'un des deux parcours de billes créé dans la cour !



La Mairie annexe labellisée France services

Depuis le mois d'octobre, la Mairie annexe du Pellerin est devenue un guichet unique de vos services publics essentiels grâce à sa récente labellisation France services.

Si l'équipe du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) accompagnait déjà l'ensemble des Pellerinçais dans de nombreuses démarches et formalités administratives, elle étend aujourd'hui, plus encore, son bouquet de services en offrant à tous les citoyens, quel que soit leur lieu de résidence, un accueil de proximité en lien avec les principaux partenaires nationaux et services de l'État.



« France services offre
**une réponse adaptée aux besoins
des usagers Pellerinçais et des
communes avoisinantes,**

**qui peuvent ainsi bénéficier de nombreux
services rassemblés en un seul endroit.**

**Marie-Christine Curaudeau,
adjointe déléguée aux affaires sociales
et à la solidarité**



Un seul lieu qui réunit...

Le Centre communal d'action sociale (CCAS)

qui accueille, informe, conseille, oriente et accompagne les habitants du Pellerin dans tout ce qui concerne l'amélioration de leurs conditions de vie en termes de logement, d'emploi, de santé, etc.

8 partenaires nationaux

- **Le ministère de l'Intérieur et de la justice** (Point justice)
- **Les services des impôts et de la direction générale des finances publiques** (DGFiP)
- **Le pôle emploi**
- **L'assurance retraite** (Carsat)
- **La caisse primaire d'assurance maladie** (CPAM)
- **La caisse d'allocations familiales** (Caf)
- **La mutualité sociale agricole** (MSA)
- **La Préfecture**

En plus de ce socle de services garantis, la Mairie annexe maintient...

Des permanences d'organismes extérieurs

jusqu'alors proposées à la Mairie annexe.

> *Le conciliateur de justice, l'association départementale d'information logement (ADIL), l'Espace Info Energie (EIE), Soliha (dispositif d'aide à l'amélioration de l'habitat), la Mission locale (insertion professionnelle pour les moins de 26 ans), l'association Retz'Agir et Groupama (mutuelle communale).*

Des espaces France services pour faciliter le quotidien des Français

Faire ses formalités administratives n'est pas toujours évident dans certains territoires, notamment dans les secteurs ruraux ou éloignés des services publics essentiels. L'État a donc mis en place le dispositif France services (voir ci-contre).

Celui-ci encourage la création d'**espaces publics de proximité qui, tels de véritables guichets uniques ouverts à tous les citoyens, réunissent de nombreux partenaires en un même lieu** et où les équipes sont en capacité de répondre pour l'ensemble de ces institutions à un niveau de première information.

La labellisation France services : une évidence pour la ville du Pellerin, située aux portes du Pays de Retz

Alors que les habitants du Pays de Retz restent très éloignés des institutions administratives de Nantes, la Ville du Pellerin, et notamment l'équipe de son CCAS, déjà très active auprès des Pellerinçais, a vu dans ce dispositif une prolongation logique de ses missions auprès d'un plus large public, mais aussi l'opportunité d'aller plus loin dans l'accompagnement des Pellerinçais.



« Devenir France services est une continuité logique de nos actions et permet d'aller plus loin dans les services que nous proposons déjà aux usagers du CCAS. »

Sandra Coulon,
responsable du CCAS
et du nouvel espace France services

Ainsi, au terme de nombreuses démarches engagées en juin 2021, la Mairie annexe a été labellisée France services courant octobre et est aujourd'hui opérationnelle.



Un accueil polyvalent et de proximité pour faciliter l'accès aux services publics

Formés, dans une démarche de qualité, à un vaste bouquet de services publics, les agents France services disposent de précieux outils pour répondre à vos interrogations et vous accompagner dans vos démarches.

Pour que tous les citoyens résidant à moins de 30 minutes du Pellerin, bénéficient d'un panier de services homogènes (voir ci-contre), pensé en fonction des besoins de chacun, **France services propose une offre garantie de services de qualité, qu'il s'agisse de recherche d'emploi, de situation fiscale, de prestations sociales, etc.**

Aussi, bien que disposant d'ores et déjà d'une grande expertise, les deux agents du Centre communal d'action sociale du Pellerin, aujourd'hui également agents polyvalents France services, ont bénéficié d'une **formation renforcée des opérateurs, des collectivités et des services de l'État partenaires** afin d'agir en leur nom, sous la forme d'un premier niveau d'information et d'un accompagnement des démarches numériques.

« Nous pouvons dorénavant nous appuyer sur des référents au sein de nos réseaux partenaires. »

C'est un véritable atout qui facilitera notre travail d'accompagnement des citoyens et permettra de leur éviter de longs déplacements inutiles.

Sandra Coulon,
Responsable du CCAS et du nouvel espace France services

Quels changements à la Mairie annexe ?

Espace agréable et convivial, permettant à chacun de maintenir un lien humain de proximité avec les services publics essentiels, la Mairie annexe s'est adaptée au cahier des charges France services afin d'optimiser l'accompagnement des usagers, mais aussi de répondre à un objectif d'inclusion numérique.

● Un nouvel agencement des locaux

> **Un espace dédié aux permanences** (voir page 6) - Photo 1

> **Un point d'accès informatique** - Photo 2

Alors que le numérique et les services en ligne se développent de plus en plus, l'espace France services met à la disposition du public **un poste informatique, avec un accès internet**, à utiliser en toute autonomie pour toute recherche ou démarche en ligne.

> **Un espace de confidentialité**

Un bureau d'accueil individuel supplémentaire a été aménagé pour permettre au personnel France services de prendre le temps de vous accompagner en toute confidentialité et de vous aider dans le traitement de vos démarches.

> **Une salle de réunion et de téléconsultation** - Photo 3

Afin d'organiser des actions collectives (animations, formations, etc.), mais aussi pour que tous puissent accéder à des rendez-vous médicaux à distance, la salle a été équipée d'une installation numérique adaptée.

> **Des ateliers d'informatique sont notamment proposés aux personnes éloignées des usages du numérique et d'Internet** (voir page 10).

● Un 3^{ème} agent France services dès 2022

Amenée à accueillir une plus grande population (hors commune), l'équipe France services devrait s'agrandir dès 2022.

En effet, grâce au financement forfaitaire* de 30 000 euros par an, que la Ville recevra, au titre du fonctionnement de l'espace France services, le recrutement d'un 3^{ème} agent est déjà programmé pour compléter l'équipe.

* réparti entre le fonds national d'aménagement et de développement du territoire (FNADT) et le fonds inter-opérateurs.



● Une ouverture le samedi matin en 2022

Afin de s'adapter aux contraintes des usagers, l'espace France services sera ouvert au public le samedi matin de 9h à 12h30 dès l'arrivée d'un 3^{ème} agent en 2022.

D'ici là, les horaires d'ouverture de la Mairie annexe restent inchangés.

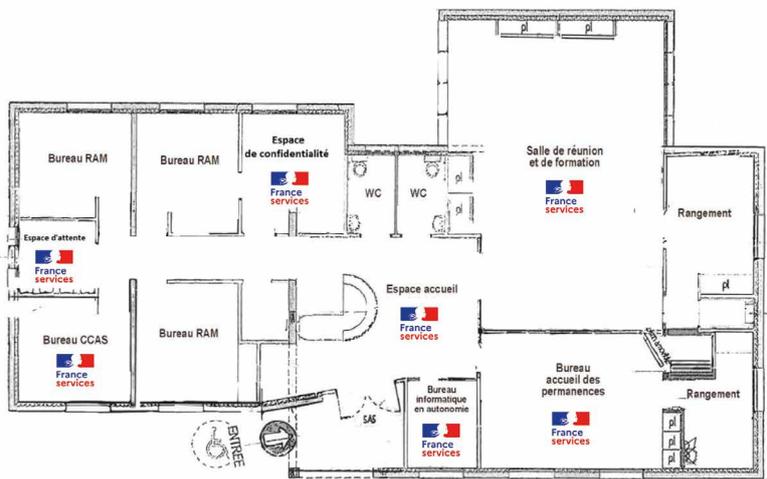
- ▶ Lundi : 9h - 12h30 *
- ▶ Mardi : 9h - 12h30 *
- ▶ Mercredi : 9h - 12h30 *
- ▶ Jeudi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h30
- ▶ Vendredi : 9h - 12h30 *

* Après-midi sur rendez-vous.

☎ 02 40 05 69 81

franceservices@ville-lepellerin.fr





Emmanuelle Richard, votre nouvelle interlocutrice

Arrivée le 1^{er} juillet à la Mairie annexe de la ville, Emmanuelle Richard accueille l'ensemble des usagers du CCAS et de France services, pour les informer et les aider au quotidien.

Après des études de tourisme et 15 années en agence de voyage, Emmanuelle Richard a réorienté son parcours professionnel pour s'investir dans une nouvelle carrière plus sociale et solidaire.

« J'ai souhaité quitter ce secteur d'activité où les objectifs de productivité sont omniprésents car j'avais besoin de redonner du sens à mon travail » explique-t-elle.

« Les notions de service rendu, d'entraide, de proximité sont pour moi essentielles et correspondent mieux à mes valeurs »

Après l'obtention de son concours d'adjoint administratif, et une mission de remplacement au Centre communal d'action sociale de Couëron, Emmanuelle, elle-même Pellerinaise depuis plusieurs années, a donc rejoint l'équipe de la Mairie annexe début juillet.

Emmanuelle vous accueille, vous écoute, vous informe et vous accompagne dans vos démarches ...

Quelle que soit la question, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) accompagne l'ensemble des Pellerinais rencontrant une difficulté, qu'elle soit d'ordre administratif, économique, ou liée à votre vie quotidienne (logement, santé, mobilité, etc.).

« Notre labellisation France services a permis d'étoffer notre panel de compétences et d'aller plus loin dans nos démarches pour aider les habitants. Elle nous ouvre aussi à un plus large public (hors Pellerin) que nous pouvons aujourd'hui aussi informer. C'est une vraie satisfaction pour nous qui avons à coeur d'accompagner au mieux un maximum de personnes ».



1



2



3

Ce qui ne change pas...

Le fonctionnement du Centre communal d'action sociale (CCAS)

Complémentaire aux missions France services, le CCAS continue bien sûr ses actions à destination des Pellerinais (Aide sociale légale, action sociale, logement, sorties et loisirs, etc.)

Plus d'informations au 02 40 05 69 81

Le Relais Petite Enfance (RPE) à la Mairie annexe

Indépendant des missions France services, le Relais Petite Enfance intercommunal (ex Ram.i) conserve ses bureaux au sein de la Mairie annexe du Pellerin.

Plus d'informations au 02 40 05 69 81

La salle des mariages

Les célébrations (mariages, parrainages, etc.) sont maintenues à la Mairie annexe.



Le Pelleri'bus reprend du service

Depuis 2009, le Centre communal d'action sociale propose aux Pellerinçais rencontrant des difficultés pour se déplacer, de bénéficier de transports gratuits à bord du Pelleri'bus.

Mis en sommeil pendant la crise sanitaire, ce service est aujourd'hui remis en place.

Alors que la pandémie de Covid 19 et ses 3 confinements sont venus interrompre le fonctionnement du Pelleri'bus pendant plusieurs mois, au profit de portages de courses à domicile exceptionnels par des habitants volontaires, la navette du CCAS peut dorénavant reprendre du service.

Gratuits et ouverts à tous les Pellerinçais, sans condition particulière, les transports en minibus sont assurés deux fois par semaine, pour permettre aux personnes n'ayant pas de moyen de transport, de se rendre dans le centre bourg pour leurs activités et besoins personnels (courses, pharmacie, coiffeur, cimetière, etc.).

Conduite par des bénévoles qui viennent directement vous chercher à votre domicile et vous y ramènent, cette navette de 9 places est également un véritable vecteur de lien social.

► **Transports assurés tous les jeudis et samedis matins de 9h30 à 12h, sur simple inscription auprès du CCAS.**

Port du masque obligatoire.

Les bénévoles sont aussi bienvenus !

Pour compléter l'équipe de conducteurs bénévoles en place et ainsi renforcer les permanences de ce service solidaire d'aide aux habitants, le CCAS recherche d'autres volontaires, titulaires du permis B, pour conduire le Pelleri'bus.

Vous pourrez alors, selon vos disponibilités et sans obligation, vous positionner sur quelques créneaux horaires (interchangeables) et ainsi aider ponctuellement des Pellerinçais dans leur quotidien.

Plus d'infos au 02 40 05 69 81

L'agenda solidaire

Ateliers «informatique»

Mis en place à l'initiative du Conseil des Sages, des cours d'initiation à l'informatique reprendront à la Mairie annexe à partir du 16 novembre 2021.

Assurés par un Pellerinçais bénévole, tous les mardis de 14h à 16h, ces cours numériques s'adressent aux personnes retraitées de plus de 60 ans, souhaitant se familiariser avec l'outil informatique, afin de répondre à leurs besoins administratifs de la vie courante.

Plus d'infos au 02 40 05 69 81

Don du sang

Lundi 29 novembre, la commune accueillera une collecte de sang de l'EFS* de 16h30 à 19h30 à l'espace René-Cassin. Rejoignez la communauté des donneurs grâce à laquelle de nombreuses vies peuvent être sauvées !

Irremplaçables et vitaux, les produits sanguins sont utilisés dans les situations d'urgence (accidents, opérations chirurgicales...) mais aussi pour traiter des maladies au long cours (maladies du sang, cancers, déficits immunitaires, ...). **Pour répondre à tous les besoins, la mobilisation des donneurs est indispensable tout au long de l'année.**

Pour savoir si vous pouvez donner votre sang, faites le test en ligne sur dondesang.efs.sante.fr/puis-je-donner

* Etablissement Français du Sang

Collecte de Noël

Samedi 11 décembre, contribuez à la collecte de denrées «festives» du CCAS et des associations caritatives* Pellerinçaises aux portes du magasin InterMarché.

Grâce à vos dons, des colis seront préparés et distribués la semaine suivante à des Pellerinçais, pour que tous puissent profiter dignement et joyeusement des fêtes de fin d'année.

* Les Restos du coeur et le Secours populaire



Une charte pour encadrer les projets urbains collectifs

Attachée à l'histoire, au patrimoine et au caractère architectural de la commune, c'est avec beaucoup d'attention et dans le respect de ses paysages, de sa configuration et bien sûr de ses habitants, que la Municipalité veille quotidiennement à son urbanisation.

En ce sens, une charte «urbanisme et cadre de vie», qui sera présentée lors du Conseil municipal du 8 novembre, a été réalisée pour, tel un **fil rouge de la politique urbanisme du mandat**, souligner les attentes de la Ville en termes d'aménagements collectifs.

Complémentaire aux outils réglementaires encadrant l'urbanisme de la métropole nantaise (Plan local d'urbanisme métropolitain, Programme local de l'habitat, Plan de déplacements urbains, etc.), la charte «urbanisme et cadre de vie» du Pellerin liste les attentes propres à la commune, en vue d'accompagner, de la conception à la réalisation, tout projet d'habitat collectif.



« Alors que le PLUm impose de développer la ville sur elle-même, en limitant l'urbanisation des villages, la

Municipalité entend maîtriser les projets collectifs, qu'ils soient publics ou privés. »

Brigitte Douset, adjointe déléguée à l'urbanisme, à l'accessibilité et au patrimoine

La charte Urbanisme et Cadre de vie : un référentiel des projets collectifs pour un aménagement de la ville durable et convivial, vertueux et qualitatif

► En termes de construction

La taille de chaque opération doit s'intégrer dans le respect de son environnement. Ainsi, si les constructions restent possibles sur 2 à 3 niveaux, elles doivent cependant préserver les perspectives de vue sur les éléments patrimoniaux identitaires et être compatibles avec les constructions voisines. Les opérations trop denses sont évitées et chaque collectif doit intégrer des **espaces de convivialité paysagés** et faciliter les déplacements doux.

Pour conserver la **qualité architecturale** de la commune, chaque projet doit présenter et conserver des éléments identitaires de son lieu d'implantation, pour une intégration harmonieuse du bâti.

La ville reste particulièrement attentive à la **qualité environnementale et aux performances énergétiques des habitats collectifs** (traitement des toitures, sobriété énergétique, traitement de l'eau, des déchets, ergonomie et durabilité de l'habitat, etc.)

Les éléments du petit patrimoine doivent être préservés et valorisés.

► En termes de mixité sociale

Chaque opération doit conserver, tant à son échelle, qu'à l'échelle du quartier, une mixité sociale de la population en proposant 1/3 de logements sociaux, 1/3 de logements en accession abordable ou sociale et 1/3 de logements en libre accès.



Zoom sur le service urbanisme

Quel que soit votre projet de construction ou d'aménagement, le service urbanisme vous renseigne et vous accompagne dans vos formalités, à l'appui du Plan Local d'Urbanisme métropolitain qui fixe les règles d'urbanisme des 24 communes que compte la métropole.

Composé de trois agents communaux, le service urbanisme renseigne les habitants sur la réglementation en vigueur, le cadastre, il instruit les autorisations d'urbanisme.

Ce service coordonne également les projets de développement et d'aménagement urbains en lien avec les programmes politiques locaux (habitat, déplacements, etc.), tout en veillant au respect et à l'amélioration du cadre de vie des habitants (voir page 14).

Quels travaux nécessitent une autorisation ?

Tout projet ou réalisation de plus de 5 m² nécessite une autorisation préalable d'urbanisme. Il en est de même pour la création d'une clôture ou si les travaux portent sur une modification de l'aspect extérieur de votre habitation.

Infos service

Le service urbanisme est ouvert au public uniquement le lundi de 9h à 12h et de 14h à 17h

- ▶ Accueil uniquement sur rendez-vous le reste de la semaine
- ▶ permanences téléphoniques du lundi au vendredi de 9h à 12h.

02 40 04 56 00
urbanisme@ville-lepellerin.fr

À NOTER :

Dès janvier 2022, de nombreuses démarches d'urbanisme en ligne seront possibles sur www.nanteseservices.fr.

CHANGEMENT DE DESTINATION + TRAVAUX DE MODIFICATION DE FAÇADE OU DE STRUCTURE PORTEUSE DE BÂTIMENT
Permis de construire

TRANSFORMATION DE GARAGE EN HABITAT
Déclaration préalable
quelle que soit la superficie.

EXTENSION GARAGE
Zone urbaine
< 40 m² Déclaration préalable / > 40 m² Permis de construire
Zone non urbaine
< 20 m² Déclaration préalable / > 20 m² Permis de construire

ANTENNE PARABOLIQUE

Déclaration préalable
si son diamètre dépasse 1 m.
Autorisation de l'Architecte des Bâtiments de France en secteur protégé.

FENÊTRE DE TOIT PANNEAU PHOTOVOLTAÏQUE
Déclaration préalable

COUVERTURE
Déclaration préalable

FENÊTRE
Déclaration préalable

MENUISERIE EXTÉRIEURES
Déclaration préalable

MODIFICATION DE LA FAÇADE
Déclaration préalable

J'ignorais qu'une autorisation était nécessaire et mes travaux ont commencé...

Prenez immédiatement contact avec le service urbanisme de la ville qui tentera de régulariser la situation.

ATTENTION :

Tout projet doit répondre aux prescriptions du Plan Local d'Urbanisme métropolitain (PLUm) et la Ville peut vous demander une remise en état, tel qu'avant vos travaux, si votre projet ne répond pas aux règles fixées dans celui-ci.

En dernier ressort, en cas d'infraction constatée, des astreintes financières, pouvant atteindre jusqu'à 500 € par jour, peuvent aussi être appliquées, accompagnées d'une procédure judiciaire pouvant amener à la démolition du bâtiment construit sans autorisation.

Ce que dit le Plum...

Un projet peut notamment être refusé si la construction, l'installation ou l'ouvrage, par sa situation, son architecture, ses dimensions ou son aspect extérieur porte atteinte au caractère ou à l'intérêt des lieux environnants, aux sites, aux paysages naturels ou urbains, ainsi qu'à la conservation des perspectives monumentales.

Retrouvez l'ensemble des prescriptions du PLUm sur metropole.nantes.fr/plum

AMÉNAGEMENT DE COMBLES

Zone urbaine

< 40 m² Déclaration préalable / > 40 m² Permis de construire

Zone non urbaine

< 20 m² Déclaration préalable / > 20 m² Permis de construire

COUPE ET ABBATAGE D'ARBRE EN ESPACE BOISÉ CLASSÉ

Déclaration préalable

ABRI DE JARDIN

> 5 m² et < 20 m²

Déclaration préalable.

Au-delà : permis de construire

PISCINE

Bassin non couvert

> 10 m² et < 100 m² Déclaration préalable

> 100 m² Permis de construire

Piscine couverte

hauteur > 1,80 m Permis de construire

VÉRANDA

Zone urbaine

< 40 m² Déclaration préalable / > 40 m² Permis de construire

Zone non urbaine

< 20 m² Déclaration préalable / > 20 m² Permis de construire

CLÔTURE

Déclaration préalable



Laetitia Laurent, votre nouvelle instructrice

Vous avez un projet de construction, d'agrandissement, vous voulez installer une clôture, creuser une piscine, modifier la façade de votre habitation, etc. ?

Laetitia Laurent est dorénavant votre interlocutrice à la Mairie.

Si en 2015, Nantes métropole a ouvert à ses 24 communes la possibilité de mutualiser l'instruction des dossiers d'urbanisme, la Ville du Pellerin a fait le choix de maintenir ce service de proximité pour ses habitants.

Ainsi la ville dispose de son propre service d'instruction qui gère directement toutes les demandes d'autorisation en matière d'urbanisme, au regard des règles d'occupation des sols, du code de l'urbanisme et en lien avec les orientations du Plan Local d'Urbanisme métropolitain (PLUm).

Début octobre, portée par une envie de renouveau après 26 ans au service des habitants de Saint-Aignan-de-Grandlieu, **Laetitia Laurent a rejoint l'équipe du service urbanisme du Pellerin en tant qu'instructrice et est désormais votre contact privilégié en mairie, pour tout projet d'aménagement.**

Fort de son expertise, elle saura vous informer sur la faisabilité de votre projet et vous accompagner dans vos démarches et formalités.



En bref...



Ma rue en fleurs

Jusqu'au vendredi 19 novembre, contribuez au fleurissement et à l'embellissement printanier de la ville en semant des graines près de chez vous !

Pour une jolie floraison de printemps, Nantes métropole reconduit, cet automne, son opération «Ma rue en fleurs» en vous proposant de venir retirer en Mairie des sachets de graines (gratuits), qui vous permettront de participer à la végétalisation de votre quartier.

N'hésitez pas à semer ces mélanges de graines, spécialement sélectionnées pour leur résistance aux conditions urbaines, leur nature peu exigeante en eau et leur longue durée de floraison, au pied des arbres ou le long de votre façade, dans les interstices provoqués par les fissures d'enrobés de bitume.

Les bons «plants» de l'automne

Période humide, propice à l'enracinement, le services espaces verts de la ville vous donne quelques «tuyaux».

L'automne est la période recommandée pour :

- ▶ Planter des arbres à racines nues, tels que les arbres fruitiers ;
- ▶ Planter des bulbes à fleurissement printanier, tels que les tulipes, les narcisses, les jonquilles ou les crocus ;
- ▶ Diviser les fleurs vivaces, qui pourront alors se développer.

Toujours en prévision du printemps, la période automnale est également idéale pour mettre en place le paillage, indispensable pour contenir les futures mauvaises herbes.



Deux boîtes aux lettres pour écrire au Père Noël !

Dès le début du mois de décembre, deux boîtes aux lettres seront installées au Pellerin pour que les enfants puissent envoyer leur liste au Père-Noël !

Place du commandant l'Herminier et près de la médiathèque, deux boîtes aux lettres, spécialement réalisées par les services techniques de la ville pour les petits Pellerinçais, seront installées pour leur permettre d'écrire au Père Noël !

L'ensemble des courriers (mais chut ! secret d'adulte...) sera relevé et transmis à la Poste pour une expédition express vers le secrétariat du Père Noël, où des petits lutins se chargeront de dépouiller les courriers et d'organiser les réponses.





Le Pellerin obtient le label «Une naissance, un arbre»



Courant novembre, 65 jeunes plants forestiers, comme autant de naissances comptabilisées au Pellerin en 2020, seront plantés sur la parcelle jouxtant les jardins familiaux.

Une opération qui, au-delà de sa dimension symbolique de renouveau et d'investissement pour l'avenir, vise à fédérer les habitants autour des enjeux de préservation de l'environnement et de la qualité du cadre de vie.

Symbole de vie et de croissance, l'arbre présente de nombreuses vertus écologiques apportant une réponse aux enjeux de biodiversité.

En effet, tout en abritant des insectes pollinisateurs, ses racines participent à la dénitrification des sols et son feuillage profite à la qualité de l'air en absorbant le gaz carbonique issu de la pollution atmosphérique.

Pour ces raisons et partageant la politique volontariste de la Région en matière de transition écologique, **la Ville a souhaité adhérer au dispositif régional « Une naissance, un arbre », l'engageant à planter et à entretenir un jeune plant forestier pour chaque naissance enregistrée à l'état civil l'année précédente.** Une action par laquelle, la Municipalité espère continuer de sensibiliser les habitants aux enjeux de préservation de la biodiversité au Pellerin.

65 jeunes arbres seront plantés courant novembre

Suivant les préconisations du dispositif «Une naissance, un arbre», 65 jeunes plants aux essences locales, champêtres et mellifères (des Charmes, des Érables champêtres et des Nerpruns purgatifs) seront mis en terre courant novembre, période humide et propice à l'enracinement et au développement des végétaux.

Pour que les jeunes plants puissent grandir et s'épanouir correctement lorsqu'ils auront atteint leur taille adulte, une partie de la parcelle en friches, de 7000 m², jouxtant les jardins familiaux (à proximité de la rue de la Genolière) a été retenue pour accueillir la future forêt urbaine. Un espace de 2000 m² a d'ores et déjà été préparé par les agents des espaces verts de la ville pour accueillir les plantations de cette année.

« Les friches ont été broyées en paillage pour protéger les jeunes arbustes du gel et conserver la bonne structure du sol » indique Guillaume Batard, responsable du centre technique municipal.

« Dans leurs premières années, les jeunes arbres feront l'objet, d'un suivi régulier (arrosage, contrôle des tuteurs et du paillage, taille douce, etc.) pour favoriser et encourager leur bon enracinement » précise-t-il.

Une inauguration, où seront conviées les familles des bébés nés en 2020, sera organisée à l'occasion de la plantation des arbres, autour de la Sainte-Catherine.



« Par cette opération, qui permettra aux enfants de voir grandir les arbres plantés l'année de leur naissance, nous nous

engageons à favoriser la biodiversité sur notre territoire »

Jean-Luc Bihan,
adjoint délégué au cadre de vie

Un dispositif encadré et subventionné par la Région



Encadrée par une convention qui engage la commune à planter des essences d'arbres locales, les protéger et les entretenir durablement, la ville du Pellerin obtient le label « Une naissance, un arbre » et bénéficie d'un financement régional forfaitaire de 15 € par arbre. Cette subvention couvre les dépenses liées à l'achat des plants et à la préparation des sols.



Quid de la gestion et de l'entretien des cimetières de la ville

Lieux de recueillement, particulièrement fleuris en cette période de Toussaint, les cimetières du Pellerin font malheureusement parfois débat en raison d'un grand nombre de sépultures abandonnées et non entretenues.

En charge de leur gestion administrative et de leurs espaces communs, la Ville, qui n'est cependant pas autorisée à entretenir les tombes, a lancé une campagne de reprise des concessions échues.

Au-delà du droit de jouissance et d'usage, qu'entraîne l'acquisition d'une concession dans un cimetière, le concessionnaire et/ou ses ayants-droits sont tenus de l'entretenir et de maintenir en bon état de conservation les ouvrages qui s'y trouvent. Or, au Pellerin, il s'avère que de nombreuses tombes ne sont plus entretenues.



« C'est surtout le cas des concessions perpétuelles, dont l'attribution est désormais interdite »

Eline Descharmes,
en charge de la gestion administrative des cimetières du Pellerin.

Une campagne de reprise des sépultures abandonnées

Pour permettre une intervention sur les monuments, la Commune a lancé une campagne afin de reprendre, à partir du 16 novembre 2021, les concessions échues*.

« Avec tout le respect qui s'impose, nous avons informé l'ensemble des familles pour connaître leurs souhaits de renouvellement de concession » poursuit-elle.

Parallèlement, la Ville a mandaté un prestataire spécialisé pour les concessions perpétuelles, dont la procédure de reprise est plus complexe et plus longue. Ainsi, une centaine de tombes devrait prochainement être reprise par la Commune.

Un entretien et un embellissement régulier des espaces verts des cimetières

Une dizaine de personnes de l'association de réinsertion Réagir ensemble intervient régulièrement dans les deux cimetières de la ville pour désherber les zones sablées et tondre les allées.

« En dehors de l'hiver, une seconde tonte est réalisée chaque mois par le service espaces verts de la ville » précise l'adjoint au cadre de vie, Jean-Luc Bihan.

« Des travaux d'embellissement y ont également été réalisés cette année avec notamment le fleurissement des columbariums et la réalisation d'un enrobé sur l'allée principale du cimetière du 11 Novembre ».

*Liste des concessions échues affichée en Mairie et à l'entrée des cimetières.

Chiffres clés

2 cimetières

- d'une superficie totale de 8 500 m²
- sont implantés au Pellerin.
- > rues du 11 Novembre et de la Jouardais

15 à 30 ans

- est aujourd'hui la durée d'usage,
- renouvelable, d'une concession funéraire* au Pellerin.

* tombe ou case de columbarium

1 282

- est le nombre de sépultures comptabilisées dans les deux cimetières de la commune.

470

- est le nombre de concessions perpétuelles recensées dans les deux cimetières de la ville.

5 700 €

- est le budget annuel consacré à l'entretien des espaces verts des cimetières par Réagir ensemble (360h).



Découverte des panneaux d'entrée de ville par John Halmshaw, membre de l'association et, à cette époque, Chairman du Conseil paroissial de North Ferriby (équivalent de président du Conseil municipal), le 2 juin 2010, jour de la signature du serment de jumelage au Pellerin .



Située dans l'East Yorkshire, dans le nord de l'Angleterre et au bord du fleuve Humber, la ville de North-Ferriby compte environ 3700 habitants.

Le Pellerin / North Ferriby : D'une amitié à un jumelage...

En mars 2022, l'association Le Pellerin / North-Ferriby, qui ne cesse, par ses diverses actions, d'entretenir et de renforcer les liens entre les deux communes, célèbrera ses 20 ans.

Retour sur l'histoire de cette association conviviale de lien international, née d'une amitié outre-Manche et à l'origine du jumelage du Pellerin avec la petite ville anglaise, North-Ferriby.

L'histoire commence en 1989 à Penarth, près de Cardiff, où la Pellerinaise Carole Larroze-Chicot part deux étés de suite, en qualité de jeune fille au pair, dans la famille anglaise de Jane et Andrew Knight. De cette rencontre naît une belle amitié entre les deux femmes.

« Puis en 1992, j'ai passé un an en Grande-Bretagne en tant qu'assistante de Français dans un collège. Les Knight venaient alors d'emménager à North-Ferriby, dans l'East Yorkshire et j'allais leur rendre visite aux vacances scolaires » explique Carole.

Portées par l'envie de stimuler les échanges et les visites entre leurs communes, elles créeront en décembre 2002, les associations de lien international : Le Pellerin / North-Ferriby et North-Ferriby / Le Pellerin Twinning Association.

Un pacte d'amitié, puis un jumelage ...

Dès lors, grâce aux diverses actions d'ouverture culturelle menées par les deux associations, les liens entre les villes du Pellerin et de North-Ferriby n'ont cessé de se renforcer et ont mené à la signature d'un pacte d'amitié en 2008, puis d'un serment de jumelage en 2010.

« C'est en découvrant le jumelage des villes de Scalby-Newby et de Pornic que l'idée nous est venue » se rappelle-t-elle.

Par cet engagement, les Municipalités du Pellerin et de North-Ferriby se sont promis de maintenir des liens permanents entre les deux communes et d'en encourager les échanges.

En 2022, l'association Le Pellerin / North-Ferriby fêtera ses 20 ans

À ce jour, l'association française Le Pellerin / North-Ferriby compte de nombreux adhérents et continue d'entretenir et de promouvoir les liens qui unissent les deux communes, par des visites et des correspondances entre les habitants. Elle propose aussi toute l'année aux Pellerinais de nombreuses activités ludiques et conviviales permettant de se familiariser avec la langue anglaise : des « Chats », des animations, des lectures, des jeux, etc.

En mars 2022, pour célébrer les deux décennies d'existence de l'association, ses membres proposeront un week-end thématique mettant les couleurs de l'Angleterre à l'honneur à travers de nombreuses animations !

Mais pour garder un peu de surprise, nous en reparlerons dans les prochaines Nouvelles du Pellerin ! À suivre...

Plus d'infos au 06 18 14 91 38 ou sur lpnf.fr

Cambriolages : les bons réflexes !

Si le contexte sanitaire, avec ses différents confinements et le développement du télétravail a, pendant un temps, fait reculer le nombre de cambriolages un peu partout en France, le retour progressif «à la normale» impose aujourd'hui cependant de rester vigilant quant à une potentielle reprise de ces actes de vandalisme.

Pour vous protéger et protéger vos biens :

- ▶ Veillez à ce que vos accès soient bien équipés d'un système de fermeture fiable et pensez à fermer votre porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous. N'hésitez d'ailleurs pas à changer vos serrures, si vous venez d'emménager ou si vous avez perdu vos clés.
- ▶ Placez en lieu sûr vos objets de valeur, votre sac à main ou vos clés de voiture et ne les laissez jamais visibles à travers vos fenêtres.
- ▶ Ne laissez pas une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile.
- ▶ Avant de partir en vacances, signalez votre absence à la Gendarmerie ou à la policière municipale du Pellerin afin qu'ils puissent assurer une veille régulière de votre domicile pendant votre absence.

Si vous êtes victime ou témoin d'un cambriolage, composez le 17 !

Avant l'arrivée des forces de l'ordre...

- ▶ Ne touchez à aucun objet, porte ou fenêtre. Les traces et indices, à l'intérieur comme à l'extérieur, seront relevés, après votre dépôt de plainte, en vue d'identifier le ou les auteurs du cambriolage.
- ▶ Faites opposition auprès de votre banque si votre chéquier ou votre carte de crédit ont été dérobés.

Une fois les constatations faites...

- ▶ Faites changer vos serrures.
- ▶ Déclarez le vol à votre assureur, par lettre recommandée, dans les 2 jours ouvrés qui suivent le cambriolage.

Pensez à la participation citoyenne !

Afin de renforcer la vigilance dans votre quartier et de diminuer les risques, vous pouvez signaler aux autorités tout fait suspect pouvant indiquer qu'un cambriolage se prépare.

Plus d'infos auprès de :

- ▶ La police municipale au 06 65 17 75 45
- ▶ La Gendarmerie au 02 40 04 66 17



Le Conseil municipal en quelques points

Environ tous les deux mois, les élus du Conseil municipal se réunissent pour traiter des affaires de la commune. Retour sur quelques points récemment délibérés..



ENVIRONNEMENT

Convention Écopole

> Conseil du 27 septembre 2021

Au-delà de son devoir d'exemplarité, le rôle de la Commune est d'encourager et de coordonner les actions menées par le milieu associatif et les établissements scolaires autour des questions liées à l'environnement. C'est pourquoi, en 2016, **la Ville s'est engagée auprès de l'association Ecopole qui se donne pour mission l'information, l'accompagnement de projets et l'éducation, dans les domaines de l'environnement et du développement durable.**

La convention de partenariat arrivant à échéance, la Collectivité a souhaité la prolonger pour une durée de trois ans et ce afin de mettre en œuvre un programme d'actions d'éducation en direction des élèves des écoles maternelles et élémentaires de la commune.

Ainsi la commune, mais aussi les associations locales collaborant aux actions municipales, vont pouvoir être accompagnées dans leur démarche.



CULTURE

Convention Serious Road Trip

> Conseil du 27 septembre 2021

La commune du Pellerin souhaite développer, en partenariat avec les écoles, une véritable politique culturelle vers le jeune public autour des arts circassiens. Pour concrétiser ce projet, elle s'est donc tout naturellement tournée vers une association qui dispose d'un savoir-faire spécifique et reconnue à savoir, «The Serious Road Trip».

Un partenariat a ainsi pu être mis en place afin de proposer sur plusieurs années des actions de sensibilisation et de pratique des arts circassiens auprès des enfants des écoles publiques de la commune.

Cette démarche artistique repose sur la rencontre des enfants à travers l'univers du cirque sous la forme d'ateliers pendant le temps scolaire dans des locaux municipaux. La finalité de ce projet est la découverte d'une pratique culturelle qui sera ponctuée par des séances de représentations devant un public.

Alternative Ecocitoyenne Pellerinaise

Lorsque nous nous sommes engagés, notre volonté était de réconcilier les citoyens avec la "chose politique" :

en fédérant autour de projets communs, moteurs de lien et de partage,

en écoutant les avis divergents afin d'éviter les écueils.

Cette direction nous semble avoir le mérite de contenter, de rassembler et de motiver plutôt que de sectariser, de heurter et de diviser.

Nous avons confiance en nos concitoyens! **Soutenir les initiatives** améliorant nos vies localement, **avec et pour chacun d'entre nous**, par l'action publique, l'action associative et en partenariat avec les acteurs de notre territoire, nous semble primordiale!

Nous souhaitons que soit priorisé et systématisé l'approche écologique dans chaque commission et sur chaque sujet, entendant ainsi répondre aux angoisses de notre jeunesse et de nombreux citoyens pour un mieux vivre ensemble. Cette dernière a perdu espoir dans des gouvernants trop mous ou trop complaisants pour oser prendre un réel virage. Prônons la mesure, apprenons à réduire notre empreinte carbone pour l'avenir de nos enfants.

Nous, les 6 élus et les colistiers du groupe AEP, croyons en la citoyenneté, en l'ouverture aux autres et en l'intelligence collective. Nous espérons de fait, plus de concertation afin que la politique communale reflète au mieux la diversité de sa population.

Emmanuel Labarre, Mélodie Fournier,
Jean-Michel Moussu, Christelle Delerue,
Christian Dréan et Anne Péresse.

Un Nouvel Élan pour le Pellerin

En 2021, une personne sur cinq est en situation de pauvreté (1). La hausse du SMIC n'est que de 2% en octobre alors que l'indice des prix à la consommation sera de 2,4%. Le tarif du gaz augmente ainsi que celui du carburant.

Le Pellerin fait partie des 10 000 communes les moins riches de France et bénéficie d'une aide de 85 926 €. L'occasion pour la municipalité de mettre en place **le repas de cantine à 1 € pour les plus bas revenus.**

Cette décision, nous étions les seuls à l'avoir inscrite dans notre programme. C'est un bon début, mais il faut aller plus loin : 3 tranches du quotient familial vont être revues, sur décision du maire et sans concertation ni vote. Nous souhaitons que le système soit repensé.

Nous pensons aux étudiants et habitants précarisés, aux intermittents, aux commerçants, artisans et indépendants qui n'ont pas bénéficié des chèques solidarités.

35 000 € n'ont pas été utilisés. Ne serait-il pas temps de proposer un véritable plan d'aide plutôt que de laisser « dormir » ces crédits, pourtant votés à grand renfort de publicité avant les élections de 2020 ? Nous le ferions.

Car nous pensons que la solidarité est un engagement indispensable pour lutter contre les inégalités, le repli sur soi et la montée des extrêmes.

(1)INSEE, Focus 245 de sept. 2021

Plus d'infos :

unnouvelelanpourlepellerin@gmail.com

Françoise Paquet
et Jean-Luc Michenot.

Le Pellerin, notre lien

Plus d'un an après notre élection, le programme sur lequel nous avons été élus continue d'être mis en œuvre.

• **Le projet de bassin mobile**, pour apprendre à nager aux enfants, a connu un succès retentissant auprès des enfants, des parents mais également d'autres communes du 44, qui reconnaissent en ce projet inédit un très bon moyen de permettre aux enfants d'apprendre la natation sans engager de coûts trop importants pour la commune. Nous regrettons de ne pas avoir été soutenus par nos collègues minoritaires lors du vote de ce projet d'intérêt général...

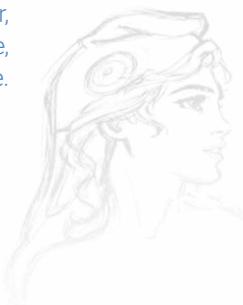
• **Le projet « France Services »**, que nous défendons depuis plusieurs mois auprès de l'Etat, permettrait d'apporter de nouveaux services de proximité aux habitants du Pellerin. Là encore, les minorités se sont abstenues de soutenir le projet...

• **Le développement de l'offre de transports** : à force de réunions avec élus et services de la SEMITAN, nous avons obtenu le prolongement de manière expérimentale de la ligne E8 jusqu'aux portes des villages de la Martinière et du Grand Chemin, à la Cochère.

• La participation de la commune au **projet 1 naissance, 1 arbre.**

• **Encore plus de bio à la cantine et de circuits courts.** Pour le renouvellement du contrat de restauration scolaire, nous avons élaboré un cahier des charges plus exigeant que ce qu'impose la loi Egalim.

Cécile Mériadeuc, Paul Brounais, Marie-Christine Curaudeau, Pascal Monnié, Brigitte Dousset, Jean-Luc Bihan, Valérie Lallemand, Philippe Berthou, Thibault Goupil, Adélaïde Fourage, Alain Le Coz, Jacky Plaineau, Jean-Luc Lécuyer, Monique Serot, Virginie Merlet, Sylvia Brizard, Patricia Teillet, Thomas Le Cam, Mathilde Kerfourn et Patrick Gavouyère.



Cyrille Guillet, le nouveau chef de la cuisine centrale

Depuis la rentrée, Cyrille Guillet est aux commandes de la production des bons petits plats « faits maison », servis chaque jour à vos enfants dans les restaurants scolaires des 3 écoles publiques de la ville. Bienvenue au nouveau chef de cuisine !

Depuis fin août, la Municipalité s'appuie sur l'expertise de la société Armonys pour proposer un service de restauration scolaire de qualité aux jeunes demi-pensionnaires Pellerinais. En effet, grâce à son réseau, Armonys fournit les denrées alimentaires, établit les menus sous le contrôle de nutritionnistes et met à la disposition de la commune un chef de cuisine. À ce titre, Cyrille Guillet a rejoint la cuisine centrale de l'école Aimé-Césaire à la rentrée et y orchestre depuis, la valse des 400 repas servis chaque jour dans les écoles publiques de la ville.

Un cuisinier passionné depuis près de 35 ans..

« J'ai commencé à travailler dans la restauration à 14 ans. D'abord dans la restauration traditionnelle, en tant qu'apprenti, puis chez un poissonnier traiteur pendant une dizaine d'années et depuis presque 19 ans, dans différents groupes de restauration collective. J'ai notamment travaillé ces 5 dernières années dans des établissements scolaires qui accueillent beaucoup d'élèves, comme à Blain où nous servions 2 000 couverts par jour » explique le nouveau chef de cuisine.

En véritable chef d'orchestre, il coordonne l'organisation des services, les commandes, les livraisons et la gestion des stocks, mais surtout cuisine des menus variés et équilibrés, tout en faisant preuve d'une grande créativité pour donner l'envie aux enfants de découvrir de nouvelles saveurs.

« La cuisine est mon cœur de métier et il est très important pour un chef de cuisine d'amener ses recettes et son savoir-faire ! J'ai trouvé ici une chouette équipe motivée et une belle cuisine, où nous avons la chance de travailler des produits nobles (du bio, du local, du frais). Tout ce que nous produisons est fait maison. Même les goûters ! » précise Cyrille Guillet.

Sensible au ressenti des enfants et dans une démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire, le nouveau chef de cuisine ne se cantonne pas à la production et au suivi administratif, mais va chaque jour à la rencontre des enfants en participant à chaque service.

« Je suis tous les jours à Aimé-Césaire et une à deux fois par semaine aux Asphodèles ou à l'Hermitage. Cela me permet d'échanger avec les enfants sur leurs goûts et le cas échéant d'adapter les menus. C'est une partie du métier qui est aussi très importante » conclue le chef.



La mise en place du repas à 1 €

Promouvant une politique de lutte contre les inégalités sociales, la Municipalité applique la tarification solidaire du repas à 1 euro dans sa restauration scolaire, pour les familles aux revenus les plus modestes.

Si au Pellerin, alors même que la ville s'emploie à placer de plus en plus de produits bio et locaux dans ses menus, **le prix moyen d'un repas facturé aux familles va de 2,63 € à 4,77 €, pour un coût réel de 7,50 € à 8,50 €**, ce budget peut s'avérer tout de même trop important pour les familles aux revenus modestes et dont parfois plusieurs enfants sont scolarisés dans les écoles de la ville.



« Pour certains enfants, le repas à l'école est le seul repas complet, varié et équilibré de la journée. »

Tous les élèves scolarisés au Pellerin doivent donc pouvoir bénéficier de la restauration scolaire en toute équité »

Cécile Mériadec, adjointe déléguée à la petite enfance, l'enfance et la jeunesse

Les modalités d'application de la tarification sociale au Pellerin

En faveur de la tarification sociale dans les restaurants des écoles primaires de la ville, la Commune s'est engagée à la mise en place de ce dispositif, soutenu par l'État, pour les familles dont le quotient familial se situe entre 1 et 450 €.



La Houache, la nouvelle maison d'hôtes en bord de Loire

Depuis cet été, la jolie demeure de caractère située 4 place du Cdt l'Herminier qui, depuis 1870, observe le fleuve et ses mouvements de navigation, est devenue un agréable lieu d'escale pour les voyageurs en quête de calme et de balades autour de l'estuaire. Ses nouveaux propriétaires, Hélène Voirpy et Jean-Marc Pascual, y proposent dorénavant 5 hébergements de charme.

Lorrains jusqu'en 2019, c'est portés par une envie de changement et de voyage qu'Hélène et Jean-Marc décident de tout quitter pour partir badiner en camping-car sur les routes de France, en quête d'aventure, mais aussi d'un nouveau lieu de vie...

« Nous sommes partis plusieurs mois, puis la pandémie de Coronavirus a donné un tout autre tournant à notre périple en mars 2020... Nous étions à ce moment là au Pellerin, en visite chez mes parents, jusqu'alors propriétaires de la maison » indique Hélène.

« Nous avons passé le premier confinement ici et c'est en évoluant dans cette belle propriété, que mes beaux-parents souhaitaient vendre, que notre projet de création de chambres d'hôtes a pris forme. La configuration de la maison, son cadre et son environnement semblaient naturellement propices à l'accueil, à la détente et à la découverte... Nous l'avons donc rachetée » complète son époux Jean-Marc.

La grande maison de la place du Cdt l'Herminier devient la maison d'hôte « La Houache »

Après quelques mois de travaux, Jean-Marc et Hélène mettent à présent à disposition 5 chambres d'hôtes spacieuses, chacune équipée d'une salle d'eau individuelle, où prédomine une ambiance à la fois marine et romantique.

Rebaptisée « La Houache » (sillage d'un navire en marche), la maison d'hôtes accueille dorénavant toute l'année les voyageurs itinérants, mais aussi des groupes de travail qui, sur place, peuvent organiser des réunions ou des stages dans les parties communes, notamment dans le grand salon ou sous la véranda.

D'ici 2022, l'occasion vous sera aussi donnée de visiter l'atelier de reliure artisanale de votre hôte (en cours de rénovation au sein de la maison), exerçant lui-même la belle profession de relieur et restaurateur de livres.

► 4, place du Commandant l'Herminier
Infos et réservations sur
<https://lahouachechambresdnotes.fr/>
ou par téléphone au 06 32 12 93 02 / 06 73 27 19 39

Faites-vous connaître !

Vous venez d'installer votre commerce ou votre activité au Pellerin ? Vous souhaitez vous présenter, vous faire connaître ou partager une actualité en lien avec la vie économique locale ?

N'hésitez pas à contacter le service communication pour publier une information dans votre magazine municipal.

**Plus d'infos au 02 40 97 58 93
ou à l'adresse info@ville-lepellerin.fr**



Apprenez à déguster le vin avec Maison Rouge Gorge

Fraîchement débarqué de la capitale, le sommelier Romain Launay vous propose des animations œnologiques qui, tels des voyages initiatiques dans l'univers du vin, vous permettront de maîtriser les techniques pour mieux le connaître et le déguster.

Présent sur toutes les tables des Français, le vin est pour beaucoup un produit noble et délicat, source de plaisir gustatif et d'agréables moments partagés. Pourtant, compte-tenu des nombreuses variétés de vins composant notre patrimoine viticole, il peut être assez complexe d'en maîtriser les subtilités...

En ce sens, porté par l'envie de partager son savoir-faire, ses connaissances et sa passion pour l'œnologie, Romain Launay a créé cet été la Maison Rouge Gorge où il propose des cours de dégustation à l'attention des débutants et amateurs de bons vins, mais aussi des prestations de conseils et d'animations (événements d'entreprise, after work, etc.).

Des cours thématiques de dégustation

Qu'il soit rouge, blanc ou rosé, sec, doux ou sucré, chaque vin a son propre goût, ses subtilités, son histoire, son terroir, son cépage, son mode de vinification... Pour vous apprendre à le déguster, à le caractériser, à le choisir, à le servir, à l'accorder..., ou même pour vous initier à la diversité des appellations, des

vignobles, etc., Romain Launay propose, pour le moment, 4 types d'ateliers thématiques d'environ 2h.

Fervent adepte des vins Français, bien faits et issus de modes de culture respectueux de l'environnement et des hommes, chaque cours fait l'objet d'une dégustation de 4 à 5 vins biodynamiques, choisis avec soin en fonction des saisons et de leurs caractéristiques, pour vous faire découvrir de belles pépites, sans pour autant négliger les grands classiques de nos vignobles.

► **Cours sur inscription, tous les samedis de 18h à 20h, au tiers-lieu l'Escapade (2, impasse de la Fontaine)**

Plus d'infos au **06 22 41 50 43**
ou sur **www.maisonrougegorge.fr**



Smart rep' à la rescousse de vos smartphones !

Vous avez des réparations à faire sur votre smartphone, votre console, votre ordinateur ou même encore sur votre trottinette électrique, la société Smart rep', qui partage les locaux de l'imprimeur Teashirtmania, face à la Poste, s'occupe de tout.

L'écran, la batterie, le haut parleur ou la vitre arrière de votre smartphone est cassé ? La vitre tactile ou l'écran lcd de votre console est brisé ? Votre ordinateur commence à ramer ? Alexandre Guillaume se tient à votre disposition pour nettoyer, réparer, voire sauver votre matériel !

En effet, installé depuis 2019 au Pellerin, il vous accueille dans sa boutique pour vous dépanner d'accessoires (câbles, coques, etc.) ou prendre rapidement en charge vos réparations, quelle que soit la marque de votre appareil.

«J'effectue tout type de réparation. Je me charge des smartphones, des tablettes, des consoles et je me fais aider



par un développeur pour la partie informatique» explique Alexandre Guillaume.

Côté Trottinette, selon la marque de votre «engin», Alexandre propose diverses prestations allant du remplacement des pneus, des chambres à air, des freins ou du garde-boue, comme à celui de la batterie ou du contrôleur.

Agréée répar'Acteurs par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Loire-Atlantique, l'enseigne Smart rep' s'inscrit dans un dispositif de revalorisation et de recyclage des pièces inutilisées pour consommer mieux et dépenser moins.

Ouvert tous les jours, sans rendez-vous, de 17h30 à 19h30.

► 3, allée des Jonquilles
Plus d'infos au **06 51 61 62 27**
ou sur **<https://smart-rep.fr>** (boutique en ligne)



S'apaiser grâce à la réflexologie de Catherine Béranger

Certifiée en réflexologie plantaire, palmaire, faciale et crânienne, Catherine Béranger vous reçoit depuis le début de l'été dans son nouveau cabinet, rue de la Jouardais. Elle y pratique des soins permettant d'apaiser les tensions intellectuelles, physiques et émotionnelles.



Source de bien-être et de détente, la réflexologie, qu'elle soit plantaire, palmaire ou faciale et crânienne, est une technique manuelle douce permettant, au moyen de l'exploration de points réflexes situés sur les pieds, les mains, le crâne ou le visage, de soulager certaines douleurs du corps (sans se substituer à un traitement médical) et des maux relevant du stress, tels que l'anxiété, le manque de concentration, les troubles du sommeil, digestifs, musculo-squelettiques, etc.

« Qu'elle soit utilisée de manière préventive ou curative, la réflexologie permet au corps, de se relaxer, de retrouver son équilibre naturel, de réguler l'influx nerveux, d'activer la circulation sanguine et lymphatique et d'agir sur l'ensemble des manifestations liées au stress » explique la praticienne.

Des soins adaptés pour vous accompagner sur le chemin du bien-être

En fonction de votre état de santé, de vos habitudes de vie, de votre âge et de vos attentes, Catherine Béranger saura vous proposer le/les soin(s) le(s) mieux adapté(s) pour vous faire bénéficier au mieux des bienfaits de la réflexologie.

« Sauf contrainte exceptionnelle, l'ensemble des séances ont lieu au cabinet, sur rendez-vous. Dans le cadre d'une démarche de bien-être au travail, je peux également intervenir dans une entreprise ou une institution » précise la réflexologue.

Plus d'infos au 06 62 05 61 84 ou sur www.catherineberanger-reflexologue.fr



Le Cocon d'Anais

Depuis le 21 septembre, le salon de coiffure situé à l'angle de la rue de l'Eglise et de la rue du Prieuré a fait peau neuve pour faire place à un véritable espace de «Cocooning». Sa nouvelle propriétaire, Anais Hadjres vous y accueille dans un concept naturel, pour prendre soin de vos cheveux, mais aussi dorénavant, de votre barbe messieurs !

Coiffeuse depuis 10 ans, la boiséenne Anais Hadjres a saisi l'opportunité de la vente du salon NG Coiffure pour y installer son propre salon, qu'elle a souhaité développer dans un concept «bien-être responsable», utilisant essentiellement des produits de soin naturels.

« Il existe tellement de produits capillaires naturels permettant de travailler et de prendre soin des cheveux sans les abimer que j'essaye au maximum de les substituer aux produits traditionnels plus chimiques ou avec trop d'ammoniaque. Je travaille notamment avec des couleurs végétales à base de plantes tinctoriales et avec l'argile qui offrent des rendus très naturels » explique-elle.

Un cocon pour prendre soin de soi et se sentir bien...

Après 2 semaines de travaux de rénovation et de réaménagement, le nouveau salon de coiffure a, comme le nouveau nom de son enseigne, pris un air de «Cocon» en se parant d'une décoration épurée et naturelle, mais aussi d'équipements propices à la détente, tels que des bacs avec sièges massants.

« Tout a été pensé pour que chacun se sente bien. Même les produits à base d'huiles essentielles ou de fleurs dégagent une ambiance olfactive très apaisante et agréable... » précise la jeune commerçante.

Un nouveau service barbier

Pour que les messieurs ne soient pas en reste, Anais Hadjres propose aussi dorénavant un service barbier «à l'ancienne» avec serviettes chaudes et soin hydratant à base d'huile.

Fermé le mercredi et le dimanche, le Cocon est ouvert en continu tous les jours de 9h à 18h et le samedi de 9h à 15h.

► 26, rue du Prieuré

Plus d'infos au 02 40 04 65 67

Rendez-vous en ligne possibles sur www.planity.com



Un Roi, un Chat et un Violon à la médiathèque

Tous les ans, dans le cadre de sa programmation culturelle, la Médiathèque George-Sand vous réserve de belles surprises à l'approche des fêtes de Noël...

2021 ne faisant pas exception, c'est en compagnie de l'artiste marionnettiste, David Lippe, que vos bibliothécaires vous proposent cette année de commencer vos vacances, avec un spectacle familial original, suivi d'un atelier ludique mettant en scène des personnages en papier.

« Un Roi, un Chat et un Violon »

Samedi 18 décembre à 11h - À partir de 5 ans - Durée 40 min.

> **Spectacle combinant théâtre de papier et musique, adapté de la fable co-écrite par Yehudi Menuhin et Christopher Hope.**

Dans un palais lointain, un roi vit au rythme de la musique et des conseils de son chat, Joachim. La vie du royaume est légère, joyeuse... Pourtant les réserves s'amenuisant, le palais se dégrade : son toit se perce, ses garde-manger se vident, les murs s'effritent.

Pour y remédier, les comptables du château, autre catégorie de conseillers, exigent du roi le renvoi de ses musiciens, mais aussi de Joachim.

Sa vie devient alors pesante, triste. Il se languit... jusqu'à ce que Joachim choisisse de revenir pour lui enseigner la musique.

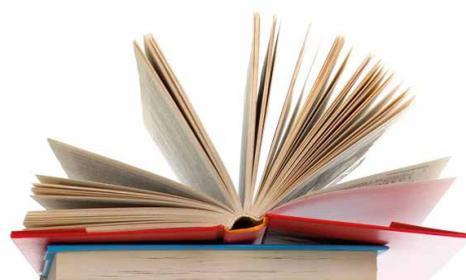
La vie dans le Royaume retrouvera-t-elle ses couleurs ? La chute sera inattendue...

Atelier «théâtre de papier»

Samedi 18 décembre de 14h30 à 16h30 - À partir de 5 ans

En lien avec le spectacle proposé le matin même et dans un esprit de partage et d'apprentissage du spectacle, le metteur en scène et marionnettiste, David Lippe, vous montrera comment, à partir d'une feuille blanche, créer un personnage et le mettre en scène, tout en vous dévoilant, de façon ludique, les enjeux du théâtre.

► **Spectacle et atelier sur réservation auprès de la médiathèque au 02 51 79 81 90**



La braderie aux livres de l'Espace jeunes à la médiathèque

Mercredi 22 décembre, de 14h30 à 18h, les adolescents de l'Espace jeunes vous attendent à la médiathèque du Pellerin, pour une vente «coup de pouce» de livres issus des collections de la médiathèque.

Avec le souhait de récolter des fonds afin de financer de nouveaux projets et/ou de nouvelles activités de loisirs, les adolescents de l'Espace jeunes du Pellerin vous donnent rendez-vous à la médiathèque George-Sand, pour vous proposer à très petits prix, de nombreux livres, pour tous les âges, récemment retirés de ses rayonnages..

Une belle occasion de soutenir l'investissement de nos jeunes Pellerinçais, de vous faire plaisir et de donner une seconde vie à ces ouvrages fraîchement remplacés !

Nolwenn Cointo en résidence de création à la médiathèque

Du 26 novembre au 17 décembre à la médiathèque George-Sand, l'artiste Pellerinaise, Nolwenn Cointo (Compagnie du monde entier), vous invite à venir partager avec elle différents temps de rencontre autour de son spectacle, actuellement en création : « Fiona d'envol et le bato-chapitô ».

Au programme : une exposition, une conférence gesticulée, une rencontre avec les enfants et deux représentations !

Créé et mis en scène par l'artiste circassienne, Nolwenn Cointo, «Fiona d'envol» est un spectacle de théâtre d'objets jonglés à 5 compas, 2 planchers et du vent...

Écrit à l'attention du jeune public, à partir de 7 ans, ce spectacle qui, dans sa forme initiale dure environ 15 minutes, jouera les prolongations à la médiathèque du Pellerin du 26 novembre au 17 décembre.

En effet, alors qu'elle travaille actuellement à la version longue de son spectacle, l'artiste vous invite à entrer dans l'univers de son parcours de création à l'occasion de différents temps de rencontre et notamment celui d'une représentation (point d'étape) de son nouveau spectacle : Fiona d'envol et le bato-chapitô.

Conférence «gesticulée»

► Mardi 30 novembre à 19h15

« De l'objet, une mobilité, un geste. De ce geste naît un personnage. Du personnage, une émotion, un sens et bientôt, une histoire. Un enjeu. Un registre. Là, un théâtre ».

Nolwenn Cointo vous propose un temps d'échange sur son processus de création qui, non pas composé à partir d'un texte ou d'un scénario, mais dans la tradition des arts du cirque, à partir d'une technique de jonglage, a fait de « Fiona d'envol » un véritable spectacle chorégraphique.

> Dans la salle d'exposition de la médiathèque



© Emmanuel Bourgeau

Exposition « La Fionatibule »

► Du mercredi 1^{er} au vendredi 17 décembre

Découvrez les planches de travail et les croquis réalisés dans le cadre de la création de « Fiona d'envol ». Vous y découvrirez les dessous et ressorts du spectacle et pourrez déambuler dans les questions qu'il pose au public.

> Dans la salle d'exposition de la médiathèque



© Bettina Chantreux



© Emmanuel Bourgeau

Spectacle

« Fiona d'envol et le bato-chapitô »

► Vendredi 10 décembre à 11h

> Dans le cadre des « ateliers lectures seniors » de la médiathèque

► Samedi 11 décembre à 11h

> Séance tous publics, à partir de 7 ans

C'est l'histoire d'Edmée et Fiona, de Jules, Léon et Nini. Cinq bonhommes incarnés par des compas qui, dans la tempête, essaient de marcher, de bien tomber, d'évoluer, voire de voler... pour arriver, peut-être, à bon port.

Un joli spectacle d'objets jonglés sans parole qui, tout en musique, en métaphores et en symbolique vous laisse libre d'imaginer et d'interpréter où les vents de l'existence peuvent bien nous mener et ce qu'ils peuvent bien faire bouger...

> Dans la salle Aurore de l'espace culturel Adine-Riom

Spectacle et conférence
sur réservation au 02 51 79 81 90



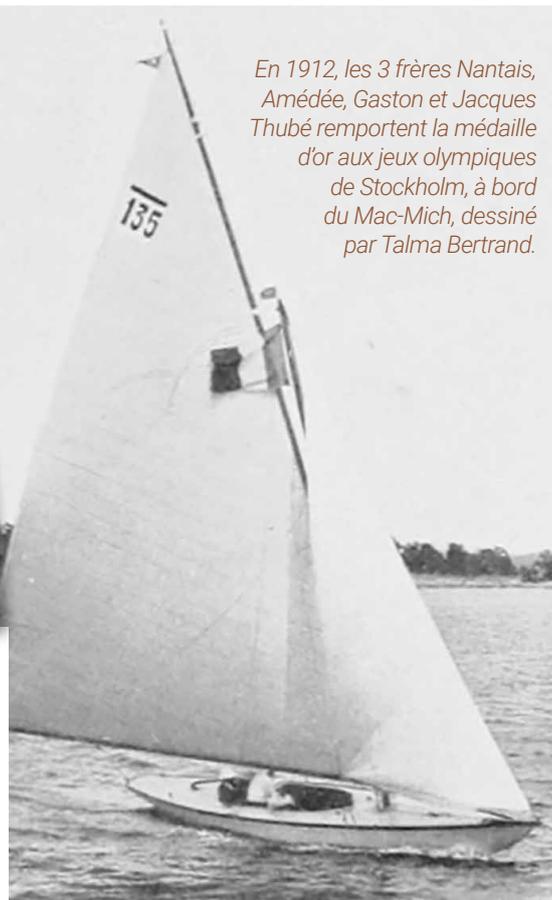
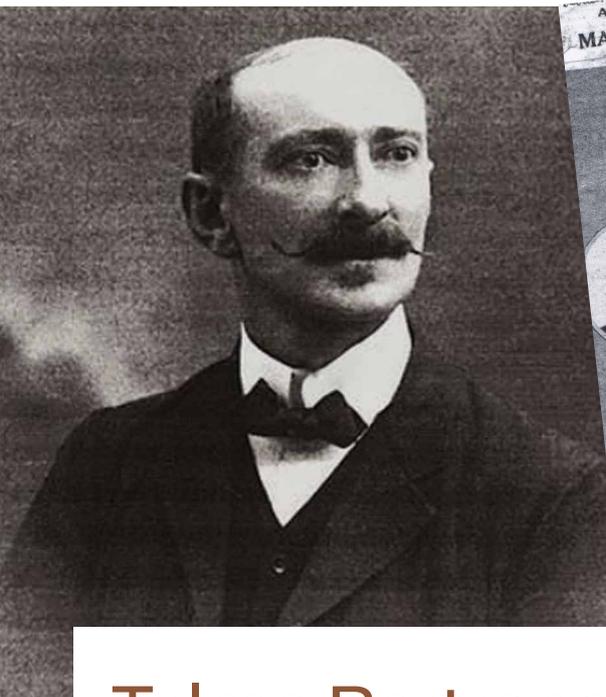
C'est l'histoire d'Edmée et Fiona, de Jules, Léon et Nini, peut-être d'autres, c'est peut-être l'histoire de pas mal de gens.

* Ces bonhommes sont incarnés par des compas. Des qu'essaient de marcher, de bien tomber, d'évoluer, voire de voler. Sa marche qu'à moitié.

Tempête et rafale, avec le vent qui s'en mêle, qui se prend dans les voiles du chapiteau, et fait battre les rideaux du bal parquet, on ne sait si tout le monde arrivera à bon port.

Si les amis se retrouveront

Si au bar du port y aura encore des p'tits mousses



En 1912, les 3 frères Nantais, Amédée, Gaston et Jacques Thubé remportent la médaille d'or aux jeux olympiques de Stockholm, à bord du Mac-Mich, dessiné par Talma Bertrand.

Talma Bertrand, des jeux olympiques à la Mairie du Pellerin...

Depuis 1790, trente Maires se sont succédés au Pellerin... Parmi eux, Talma Bertrand, un conducteur de travaux et architecte naval réputé, qui s'illustra également dans de nombreuses compétitions nautiques internationales. **Retour sur l'histoire de cet édile, Maire de la ville de 1919 à 1925.**

Né en avril 1872 à Trentemoult, alors important port de plaisance, tout semblait prédestiner Talma Bertrand à une carrière maritime...

En effet, fils de capitaine au long cours, petit-neveu d'un constructeur de navires marchands et issu d'une grande lignée de navigateurs, d'armateurs et de négociants, c'est cependant empêché par des problèmes de vue qu'il s'oriente vers des études d'ingénieur des travaux publics.

Conducteur de travaux de Paimboeuf à La Martinière

Diplômé conducteur de travaux en 1894, il intègre les Ponts et Chaussées de Paimboeuf où il restera jusqu'en 1909. Embauché par la suite, par l'entreprise anglaise Phillips, il prend la direction des travaux de dragage du chenal de la Loire, qui meneront à la mise hors service du canal de la Martinière.

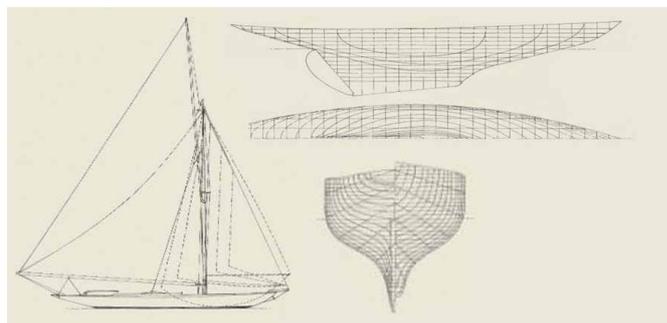
À cette époque, il s'installe au village de la Martinière dans la maison que beaucoup appellent encore aujourd'hui « l'hôtel ». Il restera ingénieur conseil jusqu'en 1950.

Passionné par la navigation, les voiliers et les régates, il mène également une grande carrière d'architecte naval

Concepteur de yachts de course à succès, comme l'Ar-Men qui remporte la Coupe de France face aux Allemands en juin 1907, ou le Mac-Mich, qui remporte les Jeux Olympiques, appelés à cette époque les régates internationales de Stockholm en 1912, la réputation de Talma Bertrand dépasse rapidement les frontières. Il devient alors l'un des meilleurs spécialistes français de yachts et dessinera au moins 25 voiliers entre 1907 et 1935, dont certains naviguent encore aujourd'hui.

Un travailleur acharné investi dans la vie locale

Talma Bertrand croisera bien souvent sa carrière avec des fonctions sociales et administratives. Il sera notamment élu conseiller municipal à Paimboeuf en 1902, puis Maire du Pellerin de 1919 à 1925.



Plans du Mac-Mich, par Talma Bertrand.

Naissances

Noam MORIN (10/08), Orion MORINO (11/08), Léna PONTOIZEAU (15/08), Yaël KERAULT (23/08), Reda LANDAIS (09/09), Amélie ROCHERIOUX (12/09), Lilou TRITT (17/09), Kaydon MICHELET (23/09).

Mariages

Aurélien RACAPÉ et Julien DESMAS (04/09).

Décès

Erratum : Marthe GÉHANNO, veuve AVERTY (22/07).
Peggy BESSEAU (13/08), Claude PINEAU (22/08), Gisèle CERMENATI, veuve PLEDEL (07/09), Lucienne BOUCARD (03/10).

- ▶ **Médecins et ambulances : 15**
- ▶ **Cabinets infirmiers :**
- > **Briche, Guillou et Le Bideau**
8, rue de l'Enclos - **02 28 01 08 58**
- > **Coden et Désert**
13, rue du Prieuré - **02 40 04 56 10**
- ▶ **Pharmacies de garde : 32 37**
- ▶ **Vétérinaire : 02 40 04 64 23 (Dr. Lisner)**
- ▶ **Dentistes de garde : www.cdcd44.fr**

Mairie

☎ **02 40 04 56 00**

Rue du Docteur Gilbert-Sourdille

- Lundi > Vendredi : 9h/12h - 14h/17h30
- Fermé le samedi

Mairie annexe / France services

☎ **02 40 05 69 81**

Allée George-Sand

- Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 9h - 12h30
- Jeudi : 9h - 12h30 / 14h - 18h30

Pôle Adine-Riom

☎ **02 40 97 36 35**

Allée George-Sand

- Lundi et vendredi : 8h30 - 12h30 (sur rendez-vous)
- Mercredi et Jeudi : 14h - 17h30

Médiathèque George-Sand

☎ **02 51 79 81 90**

Allée George-Sand

- Mardi : 14h30 - 19h
- Mercredi et vendredi : 10h - 13h / 14h30 - 18h
- Samedi : 10h - 13h / 14h30 - 17h

NOVEMBRE 2021

- ▶ Lundi 8 novembre - **19h**
Conseil municipal
Espace René-Cassin
- ▶ Jeudi 11 novembre - **11h**
Cérémonie commémorative
Départ devant la Mairie
- ▶ Vendredi 19 novembre - **18h30**
Assemblée générale du
Comité des usagers des bacs de Loire-Atlantique
Espace René-Cassin
- ▶ Samedi 20 novembre - **11h**
Sainte Barbe
Au centre de secours (place du Champ de Foire)
- ▶ Samedi 27 novembre - **11h**
Raconte-moi et chocolat
« Pas si bête !? » par l'association AILE.
Médiathèque George-Sand
- ▶ Lundi 29 novembre - **De 16h30 à 19h30**
Collecte du sang par EFS
Espace René-Cassin
- ▶ Du 26 novembre au 17 décembre
Nollwenn Cointo en résidence...
Médiathèque George-Sand

DÉCEMBRE 2021

- ▶ Vendredi 17 décembre - **20h30**
Concert de Noël de Jazz en Retz
Les 22 musiciens du Big Band «Retz in Jazz», dirigés par Yannick Neveu vous interpréteront les grands standards de Noël (Jingle Bells, Let It Snow, White Christmas...), tout spécialement arrangés pour l'occasion par Geoffroy Tamisier. La soirée se poursuivra avec une Jam Session animée par le quartet «Four At Time.»
Bar sur place.
Entrée : 2€ / Gratuite pour les enfants et les porteurs de bonnet de Noël.
Espace culturel René-Cassin
- ▶ Samedi 11 décembre
Collecte de Noël
Aux portes du magasin Intermarché
- ▶ Samedi 18 décembre
11h : Spectacle Un Roi, un Chat et un Violon
14h30 : Atelier «Théâtre de papier»
Médiathèque George-Sand
- ▶ Mercredi 22 décembre - **À partir de 14h30**
Braderie aux livres de l'Espace jeunes
Médiathèque George-Sand

SAMEDI **18 DÉCEMBRE - 11H**

THÉÂTRE DE PAPIER ET MUSIQUE

Médiathèque

George-Sand

UN ROI, UN CHAT ET UN VIOLON

Jeudi
11 novembre

Départ du cortège à 11h
devant la Mairie
Rue du Dr. Sourdille

À PARTIR DE 5 ANS

Cérémonie
commémorative
de l'armistice
de 1918

